



Memphrémagog
Conservation inc.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**DUMP, SUPPORTÉ PAR LE MCI, PORTE EN APPEL LE PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE
USINE DE TRAITEMENT DES « POLLUANTS ÉTERNELS » AU LAC MEMPHRÉMAGOG**

Magog, Québec, 23 janvier 2023 - Le permis de construction de l'usine de traitement des polluants éternels du site de déchets de Coventry est contesté par le groupe environnemental DUMP (Don't Undermine Memphremagog's Purity). Un appel a été déposé à la Cour environnementale du Vermont en regard de ce permis octroyé le mois passé à la compagnie privée Casella gérant le site de déchets. L'usine projetée ferait le prétraitement sur site des composés per- et polyfluoroalkylés (PFAS) toxiques provenant de son lixiviat.

Le Memphrémagog Conservation (MCI) est un membre actif de ce groupe et supporte cette action importante.

Rappelons que ce sont ces mêmes bénévoles qui ont négocié avec la multinationale propriétaire du site de déchets en novembre 2019 l'obtention d'un moratoire empêchant le traitement de lixiviat dans le bassin versant du lac Memphrémagog, forçant ainsi le traitement du lixiviat hors du bassin versant du lac Memphrémagog. Ce moratoire se terminera en 2026.

Soulignons également que les eaux de ruissellement du site de déchets situé à Coventry au Vermont polluent les eaux internationales du lac Memphrémagog.

"L'emplacement de cette usine sur le site de déchets à Coventry est une porte ouverte pour tout développement futur à ce même endroit. C'est tout à fait irresponsable considérant son emplacement aux abords d'un milieu humide. Ce qui est plus choquant est que ce site se trouve tout près d'un important tributaire du lac Memphrémagog, un réservoir international d'eau potable pour plus de 175 000 Canadiens et Canadiennes. Des traces de PFAS ont été détectées dans l'eau potable puisée du lac par la ville de Sherbrooke." – Henry Coe, administrateur du groupe DUMP.

"Le principe international et universel de précaution en droit de l'environnement est essentiel pour préserver la qualité et la sécurité de notre eau potable au lac Memphrémagog. C'est pourquoi le MCI travaille avec le groupe DUMP pour agir immédiatement avant le point de non-retour. Le MCI agit pour le bienfait de nos enfants et des générations futures. Nous n'en exigeons pas moins de nos élus. Le MCI les interpelle.

Nous pensons aux élus fédéraux l'Hon. Mélanie Joly, Ministre des Affaires étrangères (ministère gérant les eaux internationales), l'Hon. Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du changement climatique, l'Hon. Pascale St-Onge, Députée de Brome-Missisquoi), et l'Hon. Marie-Claude Bibeau, Députée de Compton-Stanstead, aux élus provinciaux (M. Gilles Bélanger, Député d'Orford et M. Benoit Charette, Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs) et enfin aux élus municipaux. Ces élus canadiens sont les seuls de notre côté de la frontière qui ont les moyens financiers de faire respecter nos droits fondamentaux pour une eau pure et en sont imputables. " - Johanne Lavoie, présidente du MCI.

-30-

Memphrémagog Conservation (MCI) est un organisme à but non lucratif qui veille à la protection, à la conservation et à l'amélioration du lac Memphrémagog et de son bassin versant au bénéfice des générations actuelles et futures. Le MCI travaille en concertation avec les diverses instances régionales et gouvernementales ainsi qu'avec les citoyens afin de réaliser des actions concrètes. Le MCI s'appuie principalement sur la connaissance scientifique afin d'informer, de conscientiser et de responsabiliser les divers acteurs pour assurer la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant.

Source:

Johanne Lavoie, Présidente bénévole

Johanne.lavoie.estrie@gmail.com

819-238-3895

Ariane Orjikh, Directrice générale

ariane.orjikh@memphremagog.org

819-574-2880